



# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de :  
l'enseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200) et le au  
SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) amendée  
et le Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Date d'émission 15-avr.-2021

Date de révision 15-avr.-2021

Numéro de révision 1

## 1. Identification

### Identificateur de produit

Nom du produit FILTER OIL; 6.5 OZ AEROSOL SPRAY

### Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 99-0504

N° ID/ONU UN1950

Synonymes Aucun

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Hydratation du filtre à air

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible.

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Adresse du fournisseur

K&N Engineering, Inc.  
1455 Citrus Street  
Riverside, CA 92507  
+1 469-805-6936

#### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence No de téléphone de Chemtrec :+1 703 527-3887 (International) ou 1 800 424-9300 (Amérique du Nord)

## 2. Identification des dangers

### Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Aérosols inflammable	Catégorie 1
Gaz sous pression	Gaz comprimé

### Éléments d'étiquetage

#### Danger

#### Mentions de danger

Aérosol extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
 Provoque une irritation cutanée.  
 Provoque une sévère irritation des yeux.



**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition. Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

**Conseils de prudence - Réponse**

**Yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**Peau**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Conseils de prudence - Entreposage**

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

**Autres renseignements**

Peut être nocif en cas d'ingestion. Nocif pour les organismes aquatiques.

**3. Composition/information sur les ingrédients**

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Lubricating oils, petroleum, hydrotreated spent	64742-58-1	74.41	-	-
Métasilicate de disodium	6834-92-0	1.25	-	-
Nitrite de sodium	7632-00-0	0.75	-	-

**4. Premiers soins**

**Description des premiers soins**

<b>Conseils généraux</b>	Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.
<b>Inhalation</b>	Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent. Déplacer à l'air frais.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
<b>Contact avec la peau</b>	En cas de contact avec un gaz liquéfié, dégeler les parties congelées avec de l'eau tiède. Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
<b>Ingestion</b>	Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.
<b>Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins</b>	Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

**Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

**Symptômes** Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Sensation de brûlure.

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

**Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.

**5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	NE PAS ÉTEINDRE UN FEU PROVENANT D'UNE FUITE DE GAZ, SAUF SI LA FUITE PEUT ÊTRE ARRÊTÉE.
<b>Dangers particuliers associés au produit chimique</b>	Risque d'inflammation. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau. Les résidus d'un incendie et les eaux d'extinction contaminées doivent être éliminés conformément aux règlements locaux. Les bouteilles peuvent se rompre sous une chaleur extrême. Les bouteilles endommagées doivent être manipulées que par des spécialistes. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés. Des bouteilles brisées peuvent partir en flèche. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Oxydes de soufre. Aldéhydes. Cétones et dérivés. Monoxyde de carbone. Composés organiques.
<b>Données sur les risques d'explosion</b>	
<b>Sensibilité au choc</b>	Oui.
<b>Sensibilité à la décharge électrostatique</b>	Oui.
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Contenu sous pression. Les contenants vides posent un risque potentiel de feu ou d'explosion. Ne pas couper, percer ou souder les contenants. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Ne pas toucher aux contenants endommagés ou produits déversés sans porter de vêtements de protection appropriés. Extrêmement glissant lorsque le produit est déversé.

**Autres renseignements** Aérer la zone. Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de confinement** Si sans risque, arrêter la fuite. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations. Endiguer loin à l'avant du déversement pour recueillir l'eau de ruissellement. Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau. Rincer avec beaucoup d'eau pour effectuer la polymérisation et nettoyer le plancher en le grattant.

**Méthodes de nettoyage** Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ramasser le produit avec du sable ou autre produit absorbant non combustible et le mettre dans des contenants pour une élimination ultérieure.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition. Prendre les mesures nécessaires pour éviter une décharge d'électricité statique (qui pourrait causer l'inflammation de vapeurs organiques). Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Manipuler le produit uniquement dans un système fermé ou s'assurer une ventilation appropriée. Garder dans une aire munie de gicleurs. Ne pas percer ou incinérer les récipients. En cas de rupture. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Contenu sous pression. Les contenants vides posent un risque potentiel de feu ou d'explosion. Ne pas couper, percer ou souder les contenants. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Conditions d'entreposage** Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Ne pas entreposer près de matières combustibles. Garder dans une aire munie de gicleurs. Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale. Protéger du rayonnement solaire. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition** Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

**Limites d'exposition professionnelle biologique**

Ce produit, sous sa forme commerciale, ne contient aucune matière dangereuse avec des limites biologiques établies par les organismes de réglementation particuliers à une région

**Contrôles techniques appropriés**

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection à fermeture étanche.

**Protection des mains** Gants imperméables. Porter des gants appropriés.

**Protection de la peau et du corps** Tablier résistant aux produits chimiques. Bottes antistatiques. Vêtement à manches longues. Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire** Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

**Considérations générales sur l'hygiène** Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

**9. Propriétés physiques et chimiques**

**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Aspect</b>	Huileux liquide
<b>État physique</b>	Aérosol
<b>Couleur</b>	Rouge
<b>Odeur</b>	Inodore
<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
<b>pH</b>		Aucune donnée disponible
<b>Point de fusion / point de congélation</b>		Aucune donnée disponible
<b>Point initial d'ébullition et plage d'ébullition</b>	> 260 °C / > 500 °F	
<b>Point d'éclair</b>	> -94 °C / > -137.2 °F	
<b>Taux d'évaporation</b>		Aucune donnée disponible
<b>Inflammabilité</b>		Aérosol extrêmement inflammable
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>		Aucune donnée disponible
<b>Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>		Aucune donnée disponible
<b>Pression de vapeur</b>		Aucune donnée disponible
<b>Densité de vapeur</b>		Aucune donnée disponible
<b>Densité relative</b>	0.864	

<b>Solubilité dans l'eau</b>		Aucune donnée disponible
<b>Solubilité(s)</b>		Aucune donnée disponible
<b>Coefficient de partage</b>		Aucune donnée disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>		Aucune donnée disponible
<b>Température de décomposition</b>		Aucune donnée disponible
<b>Viscosité cinématique</b>	7.5 mm <sup>2</sup> /s	
<b>Viscosité dynamique</b>		Aucune donnée disponible

**Autres renseignements**

<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Point de ramollissement</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Teneur en COV (%)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse volumique du liquide</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucun renseignement disponible

**10. Stabilité et réactivité**

<b>Réactivité</b>	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Risques de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Conditions à éviter</b>	Chaleur, flammes et étincelles. Températures extrêmes et lumière directe du soleil.
<b>Matières incompatibles</b>	Agents oxydants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

**11. Données toxicologiques**

Informations sur les voies d'exposition probables

**Renseignements sur le produit**

<b>Inhalation</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant le contenu peut être nocive ou mortelle. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
<b>Contact avec les yeux</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (sur la base des composants). Peut causer une rougeur, une démangeaison et une douleur.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une irritation cutanée. (sur la base des composants).
<b>Ingestion</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée. Peut être nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

<b>Symptômes</b>	Rougeurs. Peut causer une rougeur et un larmolement des yeux.
------------------	---

Toxicité aiguë

**Mesures numériques de la toxicité**

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Lubricating oils, petroleum, hydrotreated spent	> 2000 mg/kg ( Rat )	> 4480 mg/kg ( Rabbit )	-
Métasilicate de disodium	= 1153 mg/kg ( Rat )	-	-
Nitrite de sodium	= 85 mg/kg ( Rat )	-	= 5.5 mg/L ( Rat ) 4 h

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Irritant pour la peau.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une sévère irritation des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun renseignement disponible.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucun renseignement disponible.

**Cancérogénicité** Aucun renseignement disponible.

**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.

**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

**12. Données écologiques**

**Écotoxicité** Nocif pour les organismes aquatiques.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Métasilicate de disodium 6834-92-0	-	LC50: =210mg/L (96h, Brachydanio rerio)	-	-
Nitrite de sodium 7632-00-0	-	LC50: =0.19mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 0.092 - 0.13mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 0.4 - 0.6mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 0.65 - 1mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =2.3mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =20mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	-

**Persistance et dégradation** Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	Coefficient de partage
Nitrite de sodium 7632-00-0	-3.7

**Mobilité dans le sol**                      Aucun renseignement disponible.

**Autres effets nocifs**                      Aucun renseignement disponible.

**13. Données sur l'élimination**

**Méthodes de traitement des déchets**

**Déchets de résidus/produits inutilisés**                      Ne doit pas être rejeté dans l'environnement, Éliminer conformément à la réglementation locale, Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé**                      Les contenants vides posent un risque potentiel de feu ou d'explosion. Ne pas couper, percer ou souder les contenants.

**Californie - Informations sur les déchets**                      Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

**14. Informations relatives au transport**

**DOT**

N° ID/ONU                      UN1950  
 Nom officiel d'expédition                      AÉROSOLS  
 Classe (s) de danger relatives au transport                      2.1  
 Quantité à déclarer (RQ)                      (Sodium nitrite: RQ (kg)= 45.40) Sodium nitrite: RQ (lb)= 100.00  
 Quantité à déclaration obligatoire DOT kg (calculée)                      Sodium nitrite: RQ (kg)= 6053.00  
 Quantité à déclaration obligatoire DOT lbs.(calculée)                      Sodium nitrite: RQ (lb)= 13333.00  
 Dispositions particulières                      N82  
 Polluant marin du DOT                      NP  
 Désignation                      UN1950, AÉROSOLS, 2.1  
 Numéro du guide des mesures d'urgence                      126

**TMD**

N° ID/ONU                      UN1950  
 Nom officiel d'expédition                      AÉROSOLS  
 Classe (s) de danger relatives au transport                      2.1  
 Dispositions particulières                      80, 107  
 Désignation                      UN1950, AÉROSOLS, 2.1

**IATA**

Numéro UN ou numéro d'identification                      UN1950  
 Désignation officielle de transport de l'ONU                      Aérosols, inflammables  
 Classe (s) de danger relatives au transport                      2.1  
 Code ERG                      10L



**Dispositions particulières** A145, A167, A802  
**Désignation** UN1950, Aérosols, inflammables, 2.1

**IMDG**

**Numéro UN ou numéro d'identification** UN1950  
**Désignation officielle de transport de l'ONU** AÉROSOLS  
**Classe (s) de danger relatives au transport** 2.1  
**EmS-N°** F-D, S-U  
**Dispositions particulières** 63,190, 277, 327, 344, 381, 959  
**Polluant marin** NP  
**Désignation** UN1950, AÉROSOLS, 2.1

**15. Informations sur la réglementation**

**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Règlements internationaux**

**Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone** Non applicable

**La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants** Non applicable

**La Convention de Rotterdam** Non applicable

**Inventaires internationaux**

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

**Règlements fédéraux aux États-Unis**

**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Nitrite de sodium - 7632-00-0	1.0

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Nitrite de sodium 7632-00-0	100 lb	-	-	X

**CERCLA**

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302).

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses	Quantité à déclarer (RQ)

Nitrite de sodium 7632-00-0	100 lb	-	RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ
--------------------------------	--------	---	---

**États-Unis - Réglementations des États**

**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
1,1-difluoroéthane 75-37-6	X	X	-
Nitrite de sodium 7632-00-0	X	X	X
Distillats de pétrole naphténiques légers hydrotraités 64742-53-6	-	X	-

**Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine**

**Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA** Non applicable

**16. Autres informations**

<b>NFPA</b>	<b>Risques pour la santé</b> 2	<b>Inflammabilité</b> 4	<b>Instabilité</b> 0	<b>Dangers particuliers</b> -
<b>HMIS</b>	<b>Risques pour la santé</b> 2	<b>Inflammabilité</b> 4	<b>Dangers physiques</b> 0	<b>Protection individuelle</b> X

**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

**Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

**Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS**

- Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis
- Autorité européenne de sécurité des aliments (AESAs)
- EPA (Agence de protection de l'environnement)
- Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)
- Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis
- Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)
- Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)
- Base de données de substance dangereuses
- Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)
- Classification SGH - Japon
- Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
- NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)
- National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)
- NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)
- Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

---

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique  
Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique  
Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique  
Organisation mondiale de la Santé

**Date d'émission** 15-avr.-2021  
**Date de révision** 15-avr.-2021  
**Note de révision** Libération initiale.

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**